

Communiqué de presse

Système de partage de contrats à Longueuil : une amende de 5 000 \$ pour M. Robert Proulx

Montréal, le 10 octobre 2018 – Le Conseil de discipline de l'Ordre des ingénieurs du Québec a rendu sa décision sur culpabilité et sanction à l'égard de M. Robert Proulx qui est condamné au paiement d'une amende de 5 000 \$.

M. Proulx a contrevenu au Code de déontologie des ingénieurs en participant à quelques reprises à un système qui permettait de contourner le processus d'appel d'offres de la Ville de Longueuil. Les faits reprochés à M. Proulx se sont déroulés entre les années 2002 et 2009, alors qu'il était directeur au département municipal de la firme SNC-Lavalin.

La [version intégrale de la décision du Conseil de discipline](#), y compris le résumé des faits reprochés, peut être consultée sur le site Web de l'Ordre. Dans sa décision, le Conseil de discipline condamne également M. Proulx à payer l'ensemble des déboursés relatifs à l'instruction de la plainte.

Pour rappel, les sanctions imposées par le Conseil de discipline ont pour objectif de protéger le public en dissuadant le professionnel de récidiver et en servant d'exemple à l'égard des autres membres de la profession.

À propos de l'Ordre des ingénieurs du Québec

Fondé en 1920, l'Ordre des ingénieurs du Québec regroupe quelque 64 000 professionnels du génie de toutes les disciplines, à l'exception du génie forestier. L'Ordre se veut une référence en matière de professionnalisme et d'excellence en génie, ainsi qu'un organisme rassembleur. Il a pour mission d'assurer la protection du public en agissant afin que les ingénieurs servent la société avec professionnalisme, conformité et intégrité dans l'intérêt du public. Pour plus d'information, consultez le site www.oiq.qc.ca.

Pour connaître rapidement les nouvelles de l'Ordre, joignez-vous à ses communautés virtuelles:

- Facebook www.facebook.com/oiq.qc.ca
- Twitter <https://twitter.com/OIQ>
- LinkedIn <http://bit.ly/LinkedInOIQ>
- YouTube <http://bit.ly/YoutubeOIQ>

– 30 –

Source : Patrick Leblanc
Conseiller en communication
Ordre des ingénieurs du Québec
Tél. : 514 845-6141 ou 1 800 461-6141, poste 3108